

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.160

L'An deux Mille Douze, le 9 novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. DENIS représenté par M. MERLE  
Mme DOUMECO représentée par Mme PELTIER  
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD  
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE  
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 33

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 28 POUR – 4 CONTRE – 1 ABSTENTION

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution des subventions suivantes :

- |  |            |
|--|------------|
| ○ Association « Parodique »  | 837,16 €   |
| ○ Visites Malades Etablissements Hospitaliers « V.M.E.H. »                               | 300,00 €   |
| ○ Association « Recherche et Développement In Clinique Et Thermes de Saujon » (REDICETS) | 2 000,00 € |
| ○ Association « Le Chœur du Violon »   | 300,00 €   |
| ○ FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie-Maroc-Tunisie)             | 500,00 €   |

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission Culturelle du 23 avril 2012
- Vu l'avis de la Commission Animation du 11 septembre 2012
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

##### Article 6574 Fonction 520

- |  |            |
|--|------------|
| ○ Association « Recherche et Développement In Clinique Et Thermes de SAUJON » (REDICETS) | 2 000,00 € |
| ○ Visites Malades Etablissements Hospitaliers « V.M.E.H. »                               | 300,00 €   |
| ○ FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie-Maroc-Tunisie)             | 500,00 €   |

##### Article 6574 Fonction 30

- |                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| ○ Association « Le Chœur du Violon » | 300,00 € |
|--------------------------------------|----------|

##### Article 6574 Fonction 5220

- |                             |          |
|-----------------------------|----------|
| ○ Association « Parodique » | 837,16 € |
|-----------------------------|----------|

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 13 novembre 2012

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD